



ASSOCIATION JEUNES ACROBATES

85600 MONTAIGU

## **REGLEMENT INTERIEUR ET INFORMATIONS** **POUR LA SAISON 2016/2017**

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de nous confier votre enfant pour la saison 2016/2017, et nous vous en remercions. La gymnastique est proposée par l'Association Jeunes Acrobates qui est affiliée à une fédération : La F.S.C.F. (Fédération Sportive et Culturelle de France).

### **OBJECTIFS DU CLUB**

La gym est ouverte à tous les enfants à partir de 3 ans, en fonction des places disponibles. L'objectif du club est de faire progresser tous les licenciés à leur rythme et de **les faire participer aux compétitions** correspondant à leurs possibilités.

### **L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT**

L'association vous propose des dates pour l'inscription au cours desquelles vous remettrez le dossier, dûment rempli et accompagné des pièces demandées. **L'adhérent ne pourra commencer les entraînements que si son dossier est complet.**

Pour les nouvelles inscriptions, une liste d'attente est constituée pour les cours à fort effectif. Après les dates d'inscriptions, l'association vous tiendra informé de la disponibilité des cours et pourra être amené à faire passer des tests à votre enfant.

La période d'essai est d'UNE SEANCE D'ENTRAINEMENT. En cas d'abandon de votre enfant pendant ou à l'issue de cet entraînement, la cotisation vous sera remboursée. Passé ce délai, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

En cas d'incapacité physique en cours de saison, ceci pour le reste de l'année, sur présentation d'un certificat médical, votre cas sera étudié en réunion de bureau pour un éventuel remboursement.

Pour tout renseignement sans rapport avec les entraînements ou compétitions, nous vous demandons de vous adresser à un membre du bureau.

## LES TARIFS 2016/2017

♦Baby bouge (2012/2013) :	80 €
♦Eveil (20011/2012) :	130 €
♦Poussine débutante (2010/2011) :	150 €
♦Poussine (2007 à 2010) :	150 €
♦Poussins (2008 à 2010) :	150 €
♦Pupille (2002 à 2007) :	170 €
♦Jeunesse (2003 à 2006) :	170 €
♦Ainée (2002 et plus) :	170 €
♦Adulte (2001 et plus) :	170 €
♦Loisir :2010	90 €

4 possibilités de règlement sont proposées :

- Par mensualité sur 10 mois, joindre alors l'autorisation complétée et signée ainsi qu'un RIB si l'année dernière vous n'aviez pas choisi ce mode de règlement
- Par chèque en une seule fois à l'inscription
- Par chèques en trois fois
- Par chèques vacances

Une réduction de 10% sera accordée aux familles à partir de 3 gymnastes.

### CAUTION

Un chèque de caution de 30 € par famille est demandé à l'inscription. Il est restitué en fin de saison en cas de participation à au moins une manifestation ; dans le cas contraire, le chèque est encaissé.

### CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical précisant l'activité « **gymnastique en compétition** » est obligatoire. Le gymnaste non titulaire de ce certificat médical se verra refusé l'accès au cours.

### ORGANISATION TECHNIQUE

Toutes les décisions se rapportant aux entraînements et compétitions (composition des groupes, choix des compétitions, niveaux de difficultés) sont du ressort de la commission technique. Celle-ci est composée de représentants des juges, de l'encadrement et d'un(e) moniteur (trice) breveté(e).

### ENTRAINEMENTS

Ils peuvent avoir lieu à la salle omnisports du complexe sportif Max BOSSIS (salle du haut), à la salle Léonard DE VINCI, à la salle des JARDINS.

Les horaires vous sont communiqués avec le dossier d'inscription, ainsi que les lieux des entraînements. **L'association se réserve la possibilité de modifier le planning en fonction des inscriptions et des contraintes diverses de fonctionnement en début de saison.**

La participation est obligatoire (sauf cas de force majeure) à tous les entraînements. Il est indispensable d'y arriver à l'heure, l'échauffement étant une partie importante d'un cours de gym.

L'entraînement est assuré par des moniteurs assistés de bénévoles. Nous vous demandons d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle et de vous assurer de la présence d'un responsable sur le lieu de l'entraînement et de le reprendre dès la fin de celui-ci.

Vous comprendrez que les bénévoles ne peuvent assurer la surveillance des enfants en dehors des horaires prévus.

Pour l'organisation des cours et des compétitions des plus jeunes, les catégories « grandes jeunes », « aînées », « grands pupilles » et « adultes » et les parents des gymnastes seront sollicités pour entraîner, encadrer ou juger. Une formation leur sera dispensée et leur implication est très importante pour la qualité des cours.

### **COMPETITIONS**

Nous vous communiquerons les dates de concours dès que le calendrier sera établi. Il est indispensable d'accompagner votre enfant lors des compétitions. Il est demandé aux parents de transporter les enfants sur le lieu de compétition, excepté quand un car est organisé.

**La participation aux concours par équipe est un devoir du (de la) gymnaste envers son club. Seuls des cas de force majeure peuvent dispenser d'y participer. Ils devront être expressément justifiés. Le club s'engageant financièrement pour chaque compétition, en cas d'absence non justifiée ou tardive, il sera demandé aux parents le remboursement de cet engagement (de l'ordre de 5.00 € par gym).**

### **ASSURANCES**

Conformément aux obligations, nous vous proposons une assurance individuelle couvrant les dommages corporels en cas d'accident. Cette assurance, proposée par le club, est facultative. Les formulaires d'adhésion sont fournis aux parents qui en font la demande (disponible à partir de la mi-août).

**Vous devez vérifier auprès de votre Compagnie que votre assurance couvre bien les dommages subis par le sportif.**

### **TENUE VESTIMENTAIRE**

**Pour les entraînements,**

Nous souhaitons que les gymnastes portent une tenue pratique et non fragile : tee-shirt, sweat-shirt, collant cycliste, short.

Merci d'éviter les chemisiers, les shorts trop ajustés  
S'attacher les cheveux (pour celles qui les portent longs)  
Ne pas mettre de bijoux (risques de blessures, perte, dégradation)  
**Il est indispensable que tous les vêtements personnels soient marqués au nom du gymnaste.**  
**Nous signalons que l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**

**\* Pour les filles**

La tenue des filles participant aux compétitions comporte obligatoirement un justaucorps, soit neuf, soit acheté à la bourse aux vêtements.

Nous recommandons à toutes d'acheter un corsaire et une veste du club obligatoire à partir de la catégorie « jeunesses ».

**\* Pour les garçons**

La tenue des garçons participant aux compétitions comporte obligatoirement un short et un léotard, soit neuf, soit acheté à la bourse aux vêtements.

Nous recommandons à tous d'acheter la veste du club, obligatoire à partir de la catégorie « pupilles ».

**Une bourse aux vêtements aura lieu en début de saison pour vous permettre de vendre ou d'acheter une tenue d'occasion.**

**MANIFESTATIONS**

Durant l'année, nous sommes amenés à organiser diverses manifestations : Organisation de concours, gala annuel, bar de la fête de la musique, bar du 13 juillet. Grâce à ces manifestations, le prix de la cotisation annuelle se trouve diminué assez sensiblement.

**A ces occasions, nous avons besoin de la collaboration de tous les parents. Lors de l'inscription, nous vous demanderons de nous mentionner quelle aide vous pourriez nous apporter.**

**A l'avance, merci.**

**TOMBOLA**

Une tombola annuelle est organisée. Dans un souci d'équité et de facilité de l'organisation, un chèque de 15€ par famille est demandé à l'inscription. Il sera encaissé pendant la période d'organisation de la tombola.